

# Eau propre, emplois verts



Plan de relance pour des investissements  
dans les infrastructures durables de  
gestion des eaux

Le 19 décembre 2008

## Une vision du 21<sup>e</sup> siècle

Bon nombre de spécialistes et d'organisations réclament de nouveaux investissements dans l'infrastructure pour stimuler l'économie canadienne, notamment au niveau de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'assainissement des eaux. Nous sommes entièrement d'accord avec la nécessité d'investir dans l'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'assainissement des eaux. Toutefois, il se peut que l'effort pour redresser l'économie donne lieu à la dilapidation de nos ressources dans la création d'infrastructures traditionnelles, onéreuses et énergivores telles que les aqueducs, les pompes et les installations de traitement. Souscrire à cette conception révolue de l'infrastructure de gestion des eaux ne ferait que générer de nouvelles dettes pour les générations futures, ajouter de la pression sur les écosystèmes d'eau douce, gonfler les coûts liés aux soins de santé publique et augmenter les émissions carboniques du Canada.

Nous proposons une vision différente qui pourrait faire du Canada un chef de file mondial des solutions du 21<sup>e</sup> siècle à la problématique de l'infrastructure de gestion des eaux. Ces solutions peuvent être mise en œuvre rapidement et à grande échelle, en plus de mener à la création de nouveaux emplois et de stimuler l'économie beaucoup plus rapidement que les projets d'infrastructure traditionnelle de gestion des eaux. Ces solutions prévoient notamment la réparation et la modernisation des installations existantes, la remise en état des infrastructures vertes ainsi que des mesures pour stimuler l'innovation technologique en vue d'économiser les ressources en eau. Cette vision permettra de créer des emplois à court terme, de faire économiser de l'argent aux Canadiennes et aux Canadiens à moyen terme et de soutenir et de renforcer le système de santé publique, de protéger l'environnement et de positionner le Canada en tête de peloton sur le marché international en ce qui a trait au développement de nouvelles technologies pour la gestion des eaux.

## Les avantages pour le Canada d'une infrastructure de gestion des eaux durable

### La réduction du déficit d'infrastructures de gestion des eaux

- La majeure partie des infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement des eaux et de gestion des eaux de ruissellement du Canada a plus de 50 ans. Sur le point d'atteindre leur durée de vie utile, elles constituent un risque pour la santé publique et l'environnement.
- Pour l'ensemble du Canada, le déficit d'infrastructures municipales existantes relativement à la gestion des eaux est de l'ordre de 31 milliards de dollars.

### La création d'emplois à court terme

- Un investissement d'un milliard de dollars pour réduire le déficit d'infrastructure de gestion des eaux permettrait de créer entre 11 500 et 47 000 emplois.
- Les investissements relatifs à une utilisation plus efficiente des ressources en eau peuvent rapidement porter fruit en permettant de créer entre 15 000 et 22 000 nouveaux emplois pour chaque tranche de 1,2 milliard de dollars dépensée en plus de produire des retombées économiques considérables.

### La réalisation d'économies à long terme

- Des investissements dans l'infrastructure verte et des mesures d'économie d'eau permettraient aux contribuables d'économiser des millions de dollars en anticipant les prochaines dépenses majeures en capital au niveau des infrastructures de gestion des eaux.
- La région de Peel prévoit reporter des dépenses de 112 millions de dollars en infrastructure grâce à la mise en œuvre d'un plan d'économie d'eau de 33 millions de dollars, qui lui permettra d'économiser 51 millions de litres d'eau sur la moyenne annuelle de la consommation journalière.

## La conservation de l'eau et de l'énergie

- L'essai expérimental réalisé par la région de Durham a permis de réduire la consommation d'eau de 22 %, la consommation d'électricité de 13 % et la consommation de gaz de 10 %. Les économies d'eau combinées se traduisent par des réductions de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 1,2 tonne par foyer (11 %).
- Une étude récente a démontré que les économies d'électricité qui résulteraient d'une augmentation de l'efficacité de la consommation d'eau de l'ordre de 20 % pour la province de l'Ontario permettraient d'alimenter 95 % de toutes maisons de la province chaque année.

## La création d'un marché mondial des technologies de gestion des eaux

- La taille du marché mondial de l'industrie de gestion des eaux est estimée à 360 milliards de dollars américains; on prévoit que ce chiffre augmentera à 1,6 billion de dollars américains d'ici 10 ans.
- Le Conference Board du Canada, la Banque Royale du Canada et de nombreux autres intervenants ont déjà souligné le potentiel de croissance considérable des nouvelles technologies de gestion des eaux sur le marché mondial.

## Un plan d'infrastructure durable de gestion des eaux

Le gouvernement du Canada s'est engagé à accélérer la mise en œuvre du plan Chantiers Canada de 33 milliards de dollars. À ce jour, les investissements annoncés dans le cadre du Plan portent essentiellement sur de *nouveaux* projets d'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'assainissement des eaux. Nous proposons un second **Plan d'infrastructure durable de gestion des eaux de 4,5 milliards de dollars** pour réduire le déficit du Canada en matière d'infrastructure *existante* de gestion des eaux et positionner le Canada comme chef de file mondial dans le domaine de l'infrastructure durable de gestion des eaux. Notre plan permettra de créer **au minimum 50 000 nouveaux emplois**. Comme pour d'autres programmes d'infrastructure, les investissements fédéraux pourraient bénéficier de l'apport de 9 milliards de dollars supplémentaires des provinces et des municipalités, entraînant ainsi la création d'**au moins 100 000 autres emplois**.

## Réparer et moderniser l'infrastructure existante

### Investissement : 3,5 milliards de dollars

- Aider les municipalités et les Premières nations à réparer et à moderniser leurs conduites principales d'eau vieillissantes et fuyantes ainsi que les réseaux d'égouts unitaires. Collaborer avec la Fédération canadienne des municipalités pour identifier les progrès réalisés vers l'élimination du déficit canadien en matière d'infrastructure de gestion des eaux. Fournir de l'eau potable aux collectivités des Premières nations doit être l'une des principales priorités.
- Aider les municipalités à moderniser leurs installations de traitement des eaux usées de manière à les rendre conformes aux nouvelles normes proposées par le gouvernement relativement aux effluents des eaux usées.

## Remettre l'infrastructure verte en état

### Investissement : 500 millions de dollars

- Créer un *Fonds d'infrastructure verte* pour aider les municipalités et les Premières nations à mettre en œuvre des stratégies en vue de réduire la consommation d'eau, les fuites, et les rejets d'eaux usées et d'eaux de ruissellement par le truchement d'infrastructures vertes et une gestion novatrice du traitement des eaux de ruissellement comprenant notamment des chaussées perméables, des toits verts, des zones humides en région urbaine et la restauration des cours d'eau.
- Le gouvernement du Canada doit donner l'exemple en appliquant les principes d'infrastructure verte aux édifices fédéraux, accordant la priorité à ceux desservis par des égouts unitaires sujets aux débordements.

## Conserver l'eau et l'énergie

### Investissement : 500 millions de dollars

- Créer le tout premier *Fonds fédéral-municipal d'économie des ressources en eau* pour aider les municipalités et les Premières nations à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'économie d'eau. Ces investissements permettront d'optimiser l'infrastructure existante en permettant aux municipalités de desservir un plus grand nombre de clients grâce à la récupération des pertes actuelles et au report ou à l'annulation de travaux très onéreux et souvent inutiles d'élargissement du réseau.<sup>1</sup>
- Lors de l'évaluation de nouveaux projets d'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'assainissement des eaux dans le cadre du plan Chantiers Canada, appliquer un « écran bleu » qui comprend l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de programmes d'économie d'eau comme critères d'admissibilité au financement fédéral pour les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement des eaux. Les plans élaborés doivent démontrer la viabilité du projet par le truchement de la méthode du coût complet et un plan de gestion des actifs à long terme avec pour objectif final de rendre le projet autonome sur le plan financier.
- Mettre en œuvre une *Loi sur l'économie des ressources en eau* qui établit des normes obligatoires d'économie des ressources en eau pour les appareils électroménagers et élimine progressivement du marché les technologies désuètes.

---

<sup>1</sup>Les municipalités régionales suivantes ont fait part de leur intérêt à collaborer avec le gouvernement du Canada pour la mise sur pied et l'utilisation d'un programme et d'un Fonds municipal d'économie des ressources en eau : les régions de Durham, de Peel, de York et de la capitale de l'île de Vancouver.

## Références et recommandations :

- Alliance for Water Efficiency. 2008. *Transforming Water: Water Efficiency as Stimulus and Long-Term Investment: Position Paper*.
- American Water Works Association. 2008. *A National Agenda for Drinking Water: Prepared for President-Elect Obama*.
- Brandes, O. et coll. 2006. *Thinking Beyond Pipes and Pumps: Top 10 Ways Communities Can Save Water and Money*.
- Conference Board du Canada. 2008. *Canada's Pathways Toward Global Innovation Success: Report of the Leaders' Panel on Innovation-Based Commerce*.
- Ecojustice. 2008. *Green Cities, Great Lakes: Using Green Infrastructure to Reduce Combined Sewer Overflows*
- Fédération canadienne des municipalités. 2007. *Attention : Danger – L'effondrement imminent de l'infrastructure municipale du Canada*.
- Lux Research. 2008. *Water Cultivation: The Path to Profit in Meeting Water Needs*.
- Maas, C. 2008. *Greenhouse Gas and Energy Co-Benefits of Water Conservation*. POLIS Project on Ecological Governance. Université de Victoria, (BC).
- National Association of Clean Water Agencies. Avril 2003. *A National Clean Water Trust Fund: Principles for Efficient and Effective Design*.
- Statistique Canada. 2006. *L'âge de l'infrastructure publique au Canada*.
- Veritec Consulting Inc. 2008. *Region of Durham Efficient Community Final Report May 2008*. Mississauga (ON).
- Groupe d'experts – stratégie hydraulique. 2005. *À toute épreuve : L'importance d'améliorer le secteur ontarien de l'eau*.

Les organisations suivantes ont collaboré à ce document :



Le Forum pour un leadership sur les questions relatives à l'eau (FLOW) est composé de leaders sur les politiques de l'eau, y compris des experts indépendants et des représentants des organisations suivantes : le Centre autochtone de ressources environnementales, Nature Québec, la Soil and Water Conservation Society, le POLIS Project, et le Fonds mondial pour la nature (Canada). En octobre 2007, ils ont publié conjointement *Au courant : plan d'action fédéral pour l'eau douce*.



Le POLIS Project de l'Université de Victoria est un centre transdisciplinaire de recherche et d'intervention relatives à la gouvernance écologique axées sur une vision de la durabilité des ressources hydriques sur plusieurs années.



L'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) représente les intérêts connexes des services municipaux d'eaux potables et usées à l'échelle nationale. L'Association s'intéresse à toute question nationale / fédérale relative aux eaux potables et usées dans le domaine des lois, de la réglementation, des normes, des codes, et des politiques.



L'Alliance for Water Efficiency est un vaste organisme sans but lucratif situé à Chicago, qui lutte pour améliorer l'efficacité et la durabilité de l'utilisation des ressources en eau aux États-Unis et au Canada. L'Alliance réunit un vaste éventail d'intervenants pour promouvoir la conservation et l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau.

Pour informations : Nancy Goucher [nancy@flowcanada.org](mailto:nancy@flowcanada.org), 647-891-0338